



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - DNDS

MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS - DTM

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES INTENTIONS DE RETOUR DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

DNDS
DIRECTION NATIONALE
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

MALI

DÉCEMBRE 2022



INDICE DE SOLUTION
ET DE MOBILITÉ
(ISM)

CONTEXTE

Depuis 2012, le Mali est touché par les attaques des groupes terroristes et les forces de défense maliennes, ainsi que par les conflits intercommunautaires, qui ont conduit aux déplacements de populations. En 2022, la situation reste toujours instable dans certaines régions du pays. Cependant, des vagues de retours ont été observées dans les zones d'origine, principalement les cercles de Niono, Douentza, Koro, Gao, Bourem et Djenné (rapport DTM avril 2022). La Matrice de suivi des déplacements (DTM) est un système permettant de capturer et de surveiller les déplacements et les mouvements de population. Il a été conçu pour collecter, traiter et diffuser des informations, régulièrement et systématiquement afin de mieux comprendre les mouvements et l'évolution des besoins des populations mobiles dans les lieux de déplacement ou de transit qui serviront de base pour l'orientation des programmes d'aide humanitaire. Elle permet aussi au gouvernement, aux acteurs humanitaires d'obtenir une meilleure compréhension des caractéristiques des populations déplacées ou et retournées, et de l'évolution des besoins afin de mieux orienter les programmes d'aide humanitaire.

L'enquête d'intention de retour permet ainsi de mieux comprendre le processus de décision des ménages déplacés, les raisons qui les poussent à partir ou les empêchent de revenir et les conditions nécessaires à un retour durable.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête sur les intentions de retour menée auprès des Personnes Déplacées Internes en décembre 2022 dans les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti et le district de Bamako.

RÉSUMÉ METHODOLOGIE

- **Localités évaluées : 187**
- **Sites évalués : 22**
- **Ménages PDI enregistrés : 2 309**
- **Familles d'accueil : 110**
- **Communautés hôtes : 26**
- **Ménages en locations : 27**
- **Couverture : Bamako, Mopti, Ségou et Koulikoro**
- **Période de l'enquête : 21 juillet - 19 décembre 2022**

MÉTHODOLOGIE

La DTM collecte des données d'évaluations diverses auprès des populations déplacées internes (PDI) dans leurs emplacements d'accueil.

Du 21 juillet au 19 décembre 2022, une enquête portant sur les intentions de retour des déplacés, a été menée dans les régions de Ségou, Mopti, Koulikoro et du district de Bamako. L'enquête a touché 2 309 ménages repartis entre 187 localités.

Les ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire, proportionnellement au nombre de ménages PDI sur chaque localité cible sous la coordination des responsables locales ou des gestionnaires de sites.

Les enquêtes se sont déroulées à travers des séances individuelles auprès d'un membre de la famille, représenté soit par le chef de ménage ou de l'épouse. Les données ont été collectées par des agents DTM à l'aide de formulaires numériques déployés sur des tablettes. Le formulaire recueille les informations sur les profils démographiques, les intentions futures de déplacements, les besoins en zone d'origine et les besoins et assistances dans les habitations actuelles.

Tableau 1 : Zones de couverture de l'enquête

Régions	Cercles	# Ménages enquêtés
MOPTI	BANKASS	542
	MOPTI	500
	DJENNE	100
	BANDIAGARA	89
	DOUENTZA	61
SÉGOU	SEGOU	470
	NIONO	108
BAMAKO	COMMUNE 6 DE BAMAKO	299
	COMMUNE 5 DE BAMAKO	76
KOULIKORO	KATI	64
Total		2309

APERCU DES DEPLACEMENTS

Les ménages PDI enquêtés au cours de cette opération ont presque tous quitté les localités situées dans les régions du centre, notamment, Mopti (78%) et Ségou (21%).

Les principaux cercles de provenance des ménages étaient Bankass (37%), Bandiagara (14%), Niono (10%) et Mopti (9%).

Les déplacements ont lieu en grande partie au sein des localités d'un même cercle.

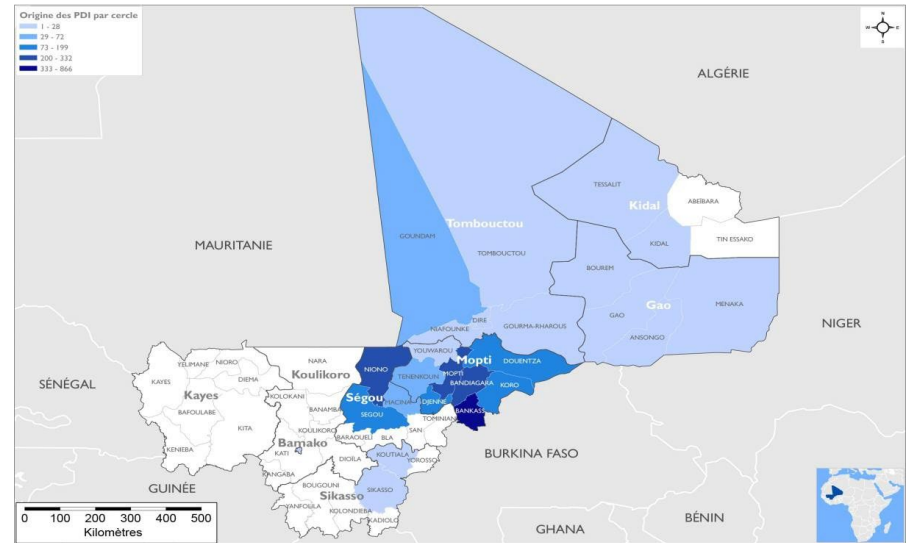
Les principales causes de déplacements d'après le dernier rapport DTM sont dues majoritairement aux conflits armés et aux tensions communautaires.

Tableau 2 : Principaux cercles de provenance des PDI

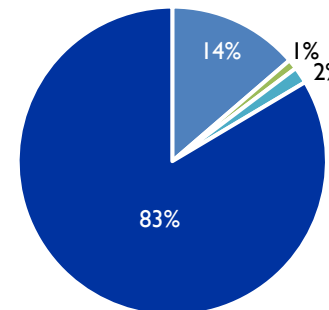
Région	Pourcentage de ménages
BANKASS	37%
BANDIAGARA	14%
NIONO	10%
MOPTI	9%
SEGOU	9%
AUTRES	21%

La majorité des PDI (83%) souhaitent retourner dans leur localité d'origine, une minorité (1%) voudrait déménager dans une autre localité, ou voyager vers un autre pays. En outre, 14 pour cent envisage de rester dans leurs localités actuelles pour des raisons de stabilité et de sécurité, le temps de leur séjour dans la communauté hôte.

Carte 1 : cercle d'origine des personnes déplacées internes



Graphique 1 : Intentions des PDI

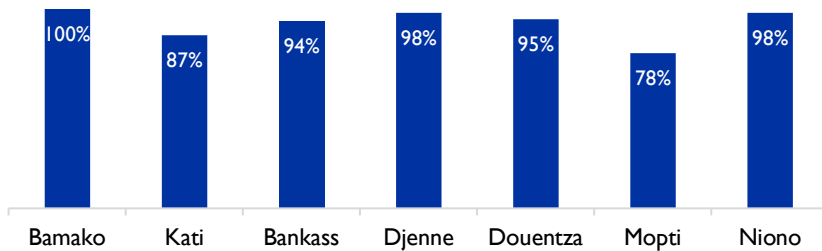


- Rester sur place
- Voyager dans un autre pays ou région
- déménager dans une autre zone
- Retourner dans la localité d'origine

INTENTIONS DES MENAGES INTERROGES

Le pourcentage d'intention de retour en zone d'origine est réparti comme suit selon les communes d'accueil actuel, le district 5 de Bamako (100%), le district 6 de Bamako (87%), Bankass (94%), Djenne (98%), Douentza (95%), Mopti (78%), Niono (98%).

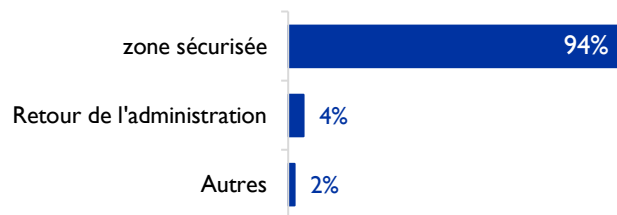
Graphique 2 : Intention de retour en zone d'origine



Parmi les ménages souhaitant retourner chez eux, les raisons principalement évoquées sont conditionnées dans la quasi-totalité (94%), à la sécurisation de la localité d'origine, contre 4 pour cent au retour de l'administration. Cependant, une faible proportion (2%) ont décidé de rentrer en fonction du calendrier agricole, ou scolaire.

Plus de la moitié soit 71 % ont effectué le voyage entre Avril et Septembre.

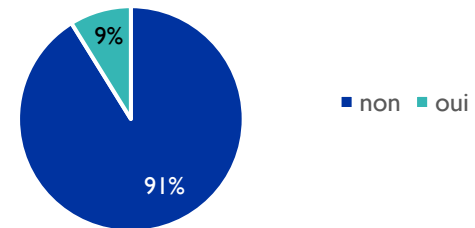
Graphique 3 : Principales raisons motivant le retour



FRÉQUENCE DE VISITE DANS LA LOCALITÉ D'ORIGINE

Les résultats ont montré que la quasi-totalité des membres de ménages enquêtés (91%), n'est plus reparti chez eux après leurs déplacements. Parmi les 9 pour cent qui sont déjà retournés dans leurs localités, un peu plus de la moitié (56%) y sont aller plus d'une fois, et 33 pour cent plus de 2 fois. Ils ont pour la plupart effectuer ces voyages pour visiter la famille restée (52%), constater les conditions de vie (29%) ou vérifier leurs biens.

Graphique 4 : Fréquence de visite dans la zone d'origine

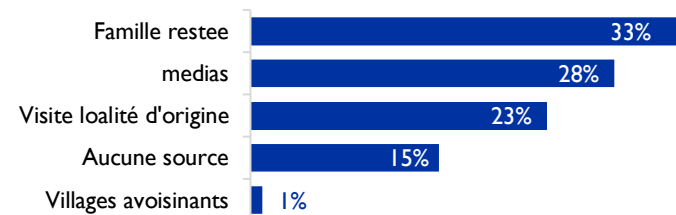


SOURCES D'INFORMATIONS SUR LA ZONE D'ORIGINE :

D'après les résultats de l'enquête, les ménages prendront la décision de rentrer en se référant sur les contacts des membres de famille, ou proches restés dans les localités (33%) ou des localités voisines, à travers les sources médiatiques (28%), et en visitant la localité.

Par contre, environ 15 pour cent ne reçoivent aucune nouvelle de leurs localités d'origine. D'après les témoignages de la plupart des membres de ménages enquêtés, ces localités auraient été complétement détruites et vidées de toutes ses infrastructures et habitats. Les zones fortement touchées sont des localités du cercle de Bankass (60%), le cercle de Mopti (23%), le cercle Koro (8%), le cercle de Bandiagara (5%).

Graphique 5: Sources d'informations



INTENTIONS DES MENAGES INTERROGES

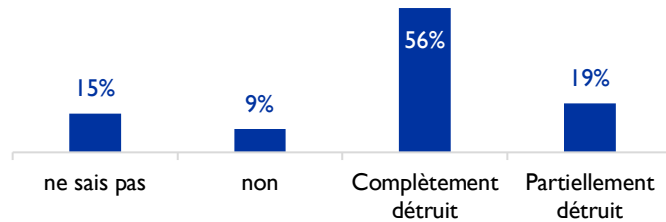
BESOINS PRIMAIRES SUR LA ZONE D'ORIGINE:

Les conditions préalables à réunir pour un retour possible dans la zone, d'après les données de l'enquête sont en premier lieu, assurer les besoins sur le plan alimentaire (53%), en second lieu le retour de la sécurité (28%), puis les besoins en Abris (16%).

ETATS DES DOMICILES EN ZONE D'ORIGINE:

Selon les ménages enquêtés, les domiciles en région d'origine de plus de la moitié des familles (56%) ont été complétement détruit, cette proportion est plus importante chez les ressortissants des cercles de Bankass et Bandiagara. D'autre part, 19 pour cent des PDI ont une partie de leurs logements détruite et 9 pour cent sont en bon état.

Graphique 6 : Etat des domiciles



TYPES D'ASSISTANCES POUR LE RETOUR

Plus de la moitié des ménages enquêtés (54%) ont besoin d'un support alimentaire pour faciliter le retour. L'appui à l'accès au logement (20%) en zone de retour et l'obtention des matériaux pour mener des activités économiques (13%) ont également été sollicités par une partie des ménages.

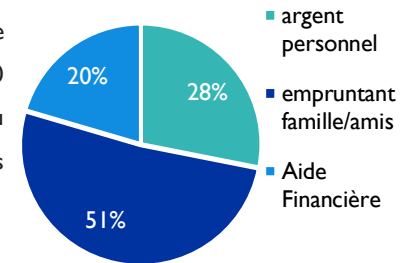
Tableau 3 : Assistance pour le retour

ASSISTANCES	%
Nourriture	54%
Aide au logement	20%
AGR	13%

FRAIS DE TRANSPORT POUR LE RETOUR:

Par rapport aux frais de transport, 51 pour cent comptent emprunter de l'argent auprès du proche entourage, 28 pour cent sur fonds propres et 20 pour cent sollicitent un accompagnement de l'état ou d'autres partenaires ou de personnes de bonnes volontés.

Graphique 7 : Frais de transport pour le retour

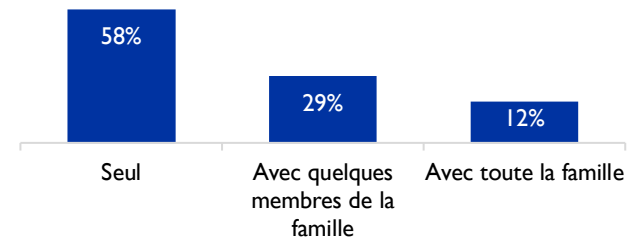


MODE DE RETOUR:

Seulement 14 pour cent de PDI souhaitent rester dans la localité actuelle, ces proportions sont élevées à Ségou (48%), Mopti(8%), le district 6 de Bamako (9%), puis Bankass (8%).

Selon les résultats de l'enquête, 58 pour cent des ménages enquêtés affirment vouloir en premier lieu effectuer un retour dans la zone d'origine pour mieux évaluer la situation réelle; contre 29 pour cent qui affirment le faire avec quelques membres de la famille et une autre proportion (18%) estiment effectuer le retour directement avec toute la famille pour constater les conditions de vie sur les localités avant d'envisager le déménagement de la famille entière.

Graphique 8 : Mode de retour

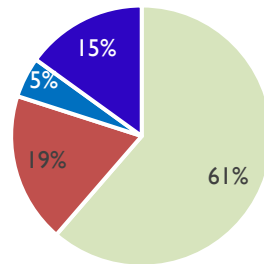


INTENTIONS DES MENAGES INTERROGES

MOYENS DE TRANSPORTS ENVISAGÉS DES PDI POUR LE RETOUR DANS LEUR LIEU D'ORIGINE :

Le moyen de déplacement cité par la majorité est le voyage par Bus (61%). Certains villages où provinces assez reculés, ne sont accessibles que par pirogue à travers la voie fluviale seulement (5%) principalement la commune de Soye (village de Megou). Les charrettes et d'autres moyens représentent (15%) des moyens de transports. Environ (19%) affirment utiliser les véhicules privés pour regagner leur zone d'origine.

Graphique 9 : Moyens de transports

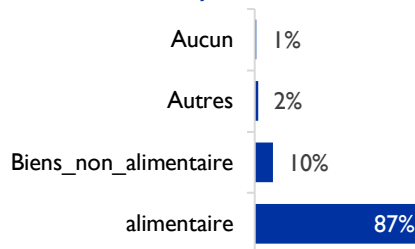


■ Bus ■ Véhicule Privé ■ Voie Fluvial ■ Autres

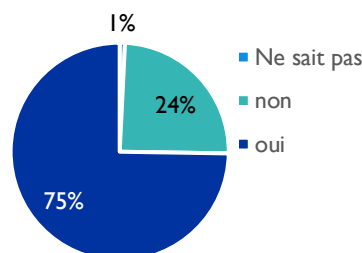
ASSISTANCES HUMANITAIRES :

De nombreux ménages, 75 pour cent des ménages enquêtés ont au moins reçu une assistance humanitaire dans leur lieux de déplacement, dont 87 pour cent de support alimentaire et 10 pour cent de biens non alimentaires. Cependant, 24 pour cent affirment ne pas recevoir d'assistances. Sur les 75 pour cent qui ont déjà bénéficié de l'aide humanitaire, environ 4 pour cent affirment avoir reçu l'aide la plus récente avant 2022. Ils sont principalement basés à Mopti et Ségou dans les familles d'accueil et communauté hôtes.

Graphique 10 : Type d'assistances reçues



Graphique 11 : Ménages ayant reçu une assistance humanitaire

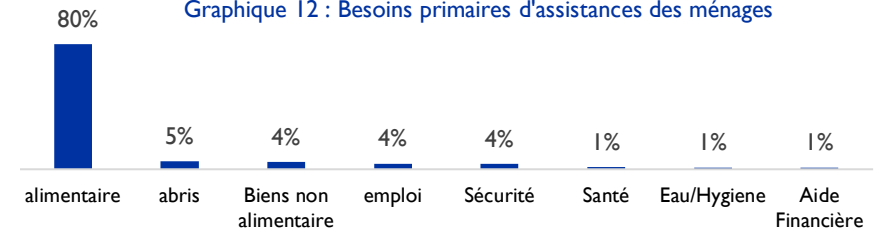


■ Ne sait pas ■ non ■ oui

BESOIN PRIMAIRE DES MÉNAGES PDI

Lors de l'évaluation, les principales demandes d'assistances des ménages déplacés sont une assistance en vivres ou nutrition (80%) en premier lieu, en abris (5%) comme demande en second lieu des ménages et en dernier lieu des biens non alimentaires (4%). Cependant des besoins d'appui à l'emploi (4%) et en la sécurité(4%) ont été également mentionnés par certains ménages.

Graphique 12 : Besoins primaires d'assistances des ménages



CONCLUSION

Les enquêtes sur les intentions de retour permettent de collecter les informations sur les intentions des personnes déplacées et les facteurs influençant ces intentions, afin d'orienter la recherche de solutions durables aux déplacements.

En considérant ces résultats, pour les localités dans lesquelles l'enquête a été menée, la proportion des ménages désirant retourner dans leur lieu d'origine est très grande (84%). Dans cette situation, étant donné que les retours sont liés et conditionnés à l'amélioration de la situation sécuritaire, des programmes durables d'accompagnement au retour ou de réinstallation dans les zones d'origines au profit des ménages qui le désirent, pourrait être envisagés. Compte tenu de la grande proportion des ménages (74%) ayant reçus l'assistance alimentaire dans les régions de Ségou et Mopti, les projets de retour pourront atteindre un grand nombre de ménages qui souhaitent retourner dans leur lieu d'origine.



INDICE DE SOLUTION
ET DE MOBILITE
(ISM)



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - DNDS
MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS

OIM Organisation Internationale pour
les Migrations

Quartier Badalabougou, Rue Gamal Al
Nasser, Porte 756 - B.P. 288 - Bamako-
Mali

Tél. : + 223 20 22 76 97 / + 223 20 22
76 98

Courriel : iombamako@iom.int

Web : dtm.iom.int/mali

Direction Nationale du Développement
Social – DNDS

Quartier du Fleuve, Avenue Moussa
Travelé, B.P.174 - Bamako, Mali,

Tél. : +223 20 22 27 43

Courriel : cccmdnds@gmail.com

Site Web : www.dnds.ml